



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Service national universel

Question écrite n° 5568

#### Texte de la question

M. Jean-Carles Grelier attire l'attention de Mme la ministre des armées sur le futur service national universel (SNU). Le Président de la République a récemment officialisé la création de ce service obligatoire d'une durée de 3 à 6 mois, qui concernera 600 000 à 800 000 jeunes d'une classe d'âge chaque année. Ce SNU, qui sera civil et militaire, est guidé par des intentions et des objectifs louables, mais il est fort probable qu'il ne réussira que s'il rencontre l'adhésion des jeunes concernés. Par ailleurs, la principale crainte exprimée sur ce projet est liée à son coût. En effet, sa mise en place nécessiterait 2,4 à 3 milliards d'euros par an, selon différents scénarios, et le montant pourrait même grimper à 15 milliards d'euros en cas d'hébergement intégral des jeunes pendant un mois. Compte tenu des craintes et des interrogations autour de ce projet, il lui demande de bien vouloir lui fournir des éléments précis permettant d'y répondre.

#### Texte de la réponse

Le service national universel (SNU) vise à renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à la communauté nationale, la culture de l'engagement et l'esprit de défense. Il doit permettre de diffuser les valeurs républicaines en conviant notre jeunesse à un rendez-vous auquel elle devra se rendre sans distinction de classe, d'origine ou de sexe, ainsi que l'a récemment rappelé le Président de la République. L'instauration du SNU représente donc un projet majeur qui concerne l'ensemble de la société et qui implique tous les ministères et administrations publiques. C'est pourquoi le chef de l'État a souhaité qu'une large réflexion mobilisant le Gouvernement, le Parlement et la société civile puisse avoir lieu sur ce sujet d'importance. Dans ce contexte de forte mobilisation de tous les acteurs concernés autour de ce projet majeur, un rapport a été remis, au mois de novembre dernier, au Premier ministre consécutivement à la mission d'étude qu'il avait confiée conjointement à l'inspection générale des finances, à l'inspection générale de la jeunesse et des sports, au contrôle général des armées, à l'inspection générale de l'éducation nationale et à l'inspection générale de l'administration. La mission d'information constituée par l'Assemblée nationale vient en outre de rendre publiques ses observations et suggestions, tandis que celle formée par le Sénat poursuit ses travaux. Par ailleurs, le Président de la République a récemment créé un groupe de travail chargé de proposer, d'ici à la fin du printemps, les contours du dispositif. Ce n'est qu'au terme des arbitrages qui seront rendus consécutivement à la phase de réflexion et de concertation en cours que les modalités pratiques envisagées et les premières estimations fondées du coût de la mise en œuvre du SNU pourront être exposées. Enfin, la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées tient à souligner que les enquêtes d'opinion réalisées à ce jour mettent en évidence une réelle adhésion de la jeunesse et, au-delà, de l'ensemble des Français, s'agissant de la concrétisation de ce projet.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Carles Grelier](#)

**Circonscription :** Sarthe (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5568

**Rubrique** : Défense

**Ministère interrogé** : [Armées](#)

**Ministère attributaire** : [Armées \(Mme la SE auprès de la ministre\)](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [20 février 2018](#), page 1288

**Réponse publiée au JO le** : [3 avril 2018](#), page 2797